Ami du Clergé du 21 juin 1951

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Fête du Précieux-Sang. — Méditation : Le témoignage du Sang du Christ, 185.
Mois de Marie de l'Assomption. — XXXI. A l'exemple du Saint-Père, 186.
Petits prônes sur les Commandements. — 4e Commandement de Dieu : VIII. Devoirs envers les parents défunts, 188.
Brèves conférences sur l'Histoire de l'Eglise. — CXXVI. Des traités de Westphalie à la Révolution française, 189.
Varia. — Restauration d'un grand Orgue : Voix du peuple chrétien, éloquent prédicateur, 190.

FETE DU PRECIEUX-SANG

Méditation

LE TÉMOIGNAGE DU SANG DU CHRIST

« Ils sont trois qui rendent témoignage sur la terre : l'esprit, l'eau et le sang, et ces trois sont une même chose » (I Jo., v, 8).

C'est au pied de la croix, après le dernier soupir du Christ, que nous pouvons comprendre la portée de l'affirmation de S. Jean. Le sang de Jésus, coulant de son côté entr'ouvert, au moment où le Sauveur vient de rendre à Dieu son esprit, avec l'eau qui symbolise le sacrement de notre régénération, apporte vraiment un témoignage suprême au mystère de notre Rédemption.

I. — *Le témoignage du sang dans le mystère rédempteur*

Mais c'est bien plutôt que le témoignage du sang s'est affirmé : s'il s'achève au Calvaire, il commence à Bethléem, à la circoncision. Témoignage encore lointain et obscur, mais déjà significatif en Jésus que n'obligeait pas la loi juive. Combien plus éloquent le témoignage du sang au cours de la passion ! Au jardin de l'agonie, la violence de l'angoisse qui étreint Jésus provoque la sueur de sang dont parle S. Luc (XXII, 14). A mesure que le Christ s'avance vers le terme de son sacrifice le témoignage du sang devient plus éloquent encore. Devant Caïphe et le sanhédrin, Jésus est condamné comme blasphémateur ; les assistants se précipitent sur lui, lui lacérant le visage à coups de poings (Mt., XXVI, 67 ; Mc., XIV, 65 ; Lc.,XXII, 63). Puis, c'est la flagellation (Mt., XXVII, 26 ; Jo., XIX, 1 ; et surtout Mc., XV, 15 : déchiré de verges) ; c'est le couronnement d'épines : les soldats saluant avec dérision le « Roi des Juifs » frappent avec des roseaux sur cette couronne tressée de joncs et laissant dépasser les horribles épines de zizyphus (Mt., XXVII, 20-30 ; Mc., XV, 16-19 ; Jo., XIX, 2-3), dont chacune plus tranchante que la griffe du lion, fait jaillir le sang en abondance. Témoignage du sang, tout le long du chemin du Calvaire, sous les coups des bourreaux qui frappent sans pitié le malheureux condamné que la douleur épuise et que Simon de Cyrène doit aider ; témoignage du sang au moment où les vêtements, arrachés brutalement, déchirent des plaies encore saignantes ; pendant la crucifixion : des plaies béantes ouvertes dans les mains et les pieds par les clous qui fixent le corps du supplicié, le sang coule, témoignant une fois de plus combien sublime est le mystère rédempteur, combien immense l'amour du Sauveur pour les rachetés. La parole du prophète se réalise : « Ils ont percé mes mains et mes pieds; ils ont compté tous mes os » (Ps. XXI, 17-18). Puis, c'est le témoignage suprême, auquel nous nous étions arrêtés tout d'abord : le sang rédempteur, avec l'eau régénératrice, coule encore du côté entr'ouvert par la lance, même après que Jésus a rendu son esprit à Dieu (Jo., XIX, 34).

Quel est celui d'entre nous qui pourrait se vanter de n'avoir pas contribué par ses fautes au témoignage du sang de Jésus ? Humilions-nous, frappons-nous la poitrine, et sachons reconnaître que si le sang de Jésus apporte un témoignage si éclatant au mystère de notre rédemption, c'est que Jésus a été blessé à cause de nos iniquités et brisé à cause de nos crimes... que « le Seigneur a mis sur lui l'iniquité de nous tous, et qu'il a porté les péchés de la multitude » (Is., LIII, 5, 6, 12). — Mais « par ses meurtrissures, nous avons été guéris » (XV). Combien ce témoignage du sang nous est précieux ! Si le sang des animaux, dans l'A. T., sanctifiait les pécheurs, « combien plus le sang du Christ, qui par l'Esprit-Saint s'est offert lui-même à Dieu, purifiera-t-il notre conscience... ! » (Hebr., IX, 14). « Arrosés par le sang du Christ »(I Petr., I, 2), « nous sommes lavés de nos péchés dans ce sang » (Apoc., I, 5) et, par lui, avons acquis notre rédemption (Eph., I, 7 ; Col., I, 14). Quel motif de confiance, si nous méritons, par notre contrition, un tel pardon...

II. — *Le témoignage du sang dans le mystère eucharistique*

Le témoignage du sang au Calvaire se continue dans le mystère eucharistique. Mystère eucharistique, mystère de la Loi nouvelle. A la Cène, Jésus change le vin en son sang : « Cette coupe, dit-il, est la nouvelle Alliance dans mon sang répandu pour vous » (Lc., XXII, 20) ; « Ce calice est le Nouveau Testament dans mon sang » (I Cor., XI, 25). Il fallait, pour que le sacrifice de la Loi nouvelle représentât le sacrifice sanglant de la croix, que le sang du Sauveur apparût séparé de son corps, d'une séparation mystérieuse, comme il en avait été réellement séparé jadis au Calvaire. Et c'est là le nouveau et permanent témoignage donné par le sang précieux de Jésus à l'efficacité de la Rédemption jusqu'à la fin des siècles. « Ceci est mon sang, sang de

la Nouvelle Alliance, répandu pour la multitude en vue de la rémission des péchés » (Mt., XXVI, 28). « Faites ceci, toutes les fois que vous boirez, en mémoire de moi. Car toutes les fois que vous mangerez ce pain et boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur *jusqu'à ce qu'il vienne* » (I Cor., XI, 25-26).

Jusqu'à ce que vous reveniez, Seigneur, pour juger les vivants et les morts, votre sang, dans le mystère eucharistique, témoignera, en faveur de ceux qui communieront dignement, de l'efficacité de votre Rédemption. N'avez-vous pas dit : « Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez pas la vie en vous. Celui qui mange ma chair et boit mon sang possède la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour » (Jo., VI, 53-54) ? Mais aussi entendons S. Paul : « Quiconque mangera ce pain et boira le calice du Seigneur indignement sera coupable du corps et du sang du Seigneur ;... il boit et mange son jugement... » (I Cor., XI, 28-29).

Au jour de mon jugement, quel témoignage rendra de moi le sang du Christ ?... Jugement de vie éternelle, ou jugement de mort éternelle ? Nous ne pouvons imiter la lâcheté de Pilate, qui se déclarait « innocent du sang du juste ». Prenons garde que notre conduite à l'égard de la sainte eucharistie ne devienne pas, par l'abus que nous en ferions, un écho du cri des Juifs coupables : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants » (Mt., XXVII, 24, 25). Agissons en sorte que le témoignage apporté au jugement divin par le sang du Sauveur soit pour nous un témoignage de vie et de résurrection glorieuse.

* *

Ame du Christ, sanctifiez-moi ; — Corps du Christ, sauvez-moi ; — *Sang du Christ, enivrez-moi ;* — Eau du côté de Jésus-Christ, purifiez-moi ; — Passion du Christ, fortifiez-moi ; — O bon Jésus, exaucez-moi ; — Dans vos saintes plaies, cachez-moi ; — Ne permettez pas que je me sépare de vous ; — De l'esprit malin, défendez-moi ; — A l'heure de ma mort, appelez-moi ; — Et commandez que je vienne à vous ; — Afin qu'avec vos saints je vous loue ; — Dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

MOIS DE MARIE DE L'ASSOMPTION

XXXI
A l'exemple du Saint-Père

Il y aura donc toujours des catholiques pour qui la dévotion à la Sainte Vierge sera pierre d'achoppement. Ils prétendent ne s'en prendre qu'à ses déviations sur lesquelles l'Eglise maternelle fermerait les yeux : « La vieille Eglise, la Mère poule aux ailes gonflées sait bien que prolifère sous ses plumes toute une vermine : superstitions, manies »[1]. Mais on peut craindre qu'ils ne mettent au nombre de ces superstitions des pratiques parfaitement orthodoxes, qu'ils n'accusent l'Eglise d'y prêter le flanc, qu'ils ne laissent l'impression, après leurs avances et leurs reculs, que le culte marial est un parasite sur la vraie religion.

Alors, il est bon de reprendre la bulle « Munificentissimus Deus » et les autres documents relatifs à la définition de l'Assomption. Quelle sécurité pour notre ferveur mariale d'y entendre le Pape :

« Nous qui avons confié Notre Pontificat au patronage particulier de la T. S. Vierge vers qui nous nous réfugions en tant de vicissitudes des plus tristes réalités, Nous qui avons consacré à son Cœur Immaculé le genre humain tout entier en une cérémonie publique et qui avons éprouvé souvent sa très puissante assistance, Nous avons une entière confiance que cette proclamation et définition solennelle de son Assomption apportera un profit non négligeable à la société humaine » *(Munificentissimus Deus).*

Pareil exemple venu de si haut, et d'un tel Pape, balaie d'un coup les scrupules amoncelés par certains littérateurs réticents.

D'autres confidences semblables ont comme échappé au cœur du Souverain Pontife à cette occasion ; à l'audience de la hiérarchie il disait que, depuis sa plus tendre enfance, il entourait la Sainte Mère de Dieu d'un culte fervent. Nous savions sa dévotion à la Madone de la chapelle Borghèse où il voulut célébrer sa première messe. Ne retenons pourtant que ces trois grands actes de son Pontificat qu'il rappelle nommément dans la bulle de définition, pour nous entraîner, à l'exemple du Père, à la dévotion à la Sainte Vierge : la dédicace de son Pontificat à Notre-Dame, — la Consécration du genre humain au Cœur immaculé de Marie, — la définition de l'Assomption.

I. — *Pontificat sous le Patronage de Marie*

Le 2 mars 1939, au jour anniversaire de sa naissance, Pie XII était élu successeur de Pie XI. Très connu et très sympathique partout où l'avaient conduit ses postes diplomatiques ou ses délégations apostoliques, on peut dire qu'il était l'élu de la catholicité. Dans l'inquiétude qui continuait d'étreindre le monde, cette élection fit vibrer l'espérance.

De ce « plébiciste d'unité catholique mondiale et de fraternité surnaturelle des peuples autour du Père commun » la première encyclique, « Summi Pontificatus », portait témoignage : « De cet esprit de communauté catholique, y disait Pie XII, ...Nous avons senti un souffle consolant et inoubliable, pendant les jours où, d'un pas timide, mais confiant en Dieu, Nous prenions possession de la Chaire que la mort de notre grand prédécesseur avait laissée vide. »

Mais à cette date la seconde guerre mondiale était déjà déclenchée. Elle s'annonçait depuis des mois ; aussi Pie XII avait-il voulu confier son Pontificat « au patronage particulier de la T. S. Vierge ».

Une des manifestations de cette consécration à Marie fut la visite à Sainte-Marie-Majeure, en la fête de l'Immaculée Conception de 1939. Avant d'assister à la messe pontificale le Pape était allé s'agenouiller, dans la chapelle Borghèse, devant l'autel où quarante ans auparavant il avait célébré sa première messe et que domine le tableau de la Vierge « Salut du peuple romain » ; il avait dédié son pontificat à la Madone, comme quarante ans plus tôt, il lui avait dédié son sacerdoce.

[1] F. Mauriac, *La pierre d'achoppement.*

Et parce que soufflait sur le monde « le terrible ouragan de la guerre »; en traversant la nef centrale, du haut de la « Sedia gestatoria », Pie XII avait imploré au passage Notre-Dame de la Paix, dont Benoît XV, à la fin de la guerre 1914-1918, avait fait ériger en cette basilique la blanche statue de marbre, avec l'Enfant Jésus, Sauveur du monde, présentant un rameau d'olivier.

II. — *Consécration au Cœur immaculé de Marie*

Mais la guerre se prolongeait.

Alors en 1942, 25e anniversaire des apparitions de N.-D. du Rosaire à Fatima, à nouveau le Pape se tournait publiquement vers Notre-Dame, il l'invoquait comme le refuge du genre humain, il lui consacrait ce genre humain tout entier, que Léon XIII avait déjà consacré au Cœur de Jésus.

C'est en la fête de l'Immaculée, 1942, — on aura remarqué la dévotion de Pie XII à ce mystère de Marie — que le Pape faisait, en sa qualité de chef suprême de l'Eglise, cette Consécration! Elle était reprise l'année suivante par les évêques du monde entier.

Il nous souvient de ce cri de détresse lancé vers la « Reine du T. S. Rosaire, Secours des Chrétiens, Refuge du genre humain, victorieuse de toutes les batailles de Dieu »; il nous souvient de cette imploration pour le retour au bercail des peuples séparés, particulièrement de ceux « qui professent pour Vous une singulière dévotion et chez lesquels il n'y avait pas de maison qui n'honorât votre vénérable icône (peut-être aujourd'hui cachée et réservée pour des jours meilleurs) ». Il nous souvient surtout de cette Consécration formelle qui terminait la prière du Pape :

« ...De même qu'au Cœur de votre Fils Jésus furent consacrés l'Eglise et le genre humain tout entier, afin que, toutes leurs espérances étant placées en lui, il devînt pour eux signe et gage de victoire et de salut, ainsi et pour toujours, nous nous consacrons à Vous, à votre Cœur immaculé, ô notre Mère et Reine du monde, pour que votre amour et votre protection hâtent le triomphe du Règne de Dieu et que toutes les nations en paix entre elles et avec Dieu, vous proclament bienheureuse et entonnent avec Vous, d'une extrémité du monde à l'autre, l'éternel *Magnificat* de gloire, d'amour, de reconnaissance au Cœur de Jésus, en qui seul elles peuvent trouver la Vérité, la Vie, la Paix. »

Deux ans après, le 24 mai 1944, Pie XII mettait le sceau à cette Consécration en parachevant les décisions liturgiques de Pie VII et de Pie IX, par l'institution, au jour octave de l'Assomption, de la fête universelle du Cœur Immaculé de Marie avec office et messe propre.

III. — *Définition dogmatique de l'Assomption*

Le plus beau titre de gloire de Pie XII, à l'honneur de Notre-Dame, restera la définition dogmatique de l'Assomption de la Bienh. Vierge Marie. Il sera, dans l'histoire, le Pape de l'Assomption, comme Pie IX est celui de l'Immaculée Conception.

Avec quelle vibration d'enthousiasme il en a exprimé son bonheur.

« Ce Nous est une très grande joie que cet événement solennel arrive, par un dessein de la Providence de Dieu, alors que l'Année Sainte suit son cours, car ainsi nous pouvons, pendant la célébration du très grand jubilé, orner le front de la Vierge Mère de Dieu de ce brillant joyau et laisser un souvenir, plus durable que l'airain, de notre piété très ardente envers la Mère de Dieu » (Bulle *(Munificentissimus Deus)*.

« Emu par la proclamation, comme dogme de foi, de l'Assomption de la T. S. Vierge en âme et en corps au ciel ; exultant de la même allégresse qui inonde le cœur de tous les croyants, dont les fervents désirs sont comblés, Nous éprouvons l'irrésistible besoin d'adresser avec vous une hymne d'action de grâces à l'aimable Providence divine, qui a bien voulu vous réserver à vous la joie de ce jour et à Nous la réconfortante prérogative de ceindre le front de la Mère de Jésus et notre Mère, Marie, de l'éclatant diadème, qui en couronne les singulières prérogatives » *(Allocution* à la foule sur le parvis de Saint-Pierre).

« Avec une émotion profonde — telle que nous l'avons rarement éprouvée au cours des années de Notre Pontificat — Nous vous saluons aujourd'hui, Vénérables Frères, notre joie et la couronne de notre allégresse. Vous connaissez la cause de cette douce émotion de notre âme. Malgré notre indignité, le dessein du Dieu éternel, dont la nature est la bonté, nous a choisi, Nous qui depuis Notre tendre enfance entourons la Sainte Mère de Dieu d'un culte fervent, pour signer par la sentence de Notre suprême Magistère et proclamer infailliblement comme une vérité de foi révélée divinement l'Assomption au ciel en corps et en âme de l'Auguste Vierge Immaculée » *(Discours à la hiérarchie catholique*, 2-11-50).

Il y a dans ces paroles un accent, une chaleur, un transport qui trahissent assez, sans qu'on ait besoin d'insister, toute l'ardeur d'amour du cœur du Pape pour la T. S. Vierge.

* *

A ces manifestations majeures de la piété mariale de notre Père commun, il faudrait en ajouter tant d'autres! Il nous parle avec un souvenir ému de cette Vierge « vers qui nous nous réfugions en tant de vicissitudes des plus tristes réalités,... Nous qui avons éprouvé souvent sa très puissante assistance ». Et, en ce mois de Marie, comment ne pas nous souvenir de ses lettres à l'occasion du Mois de Mai. Léon XIII, pendant des années, à chaque retour du mois du Rosaire, publia une Encyclique sur le Rosaire. Pie XII a choisi le Mois de Marie pour redire périodiquement sa confiance en Notre-Dame et inviter le monde à se tourner pers Marie. A la veille du Mois de Marie 1940 n'écrivait-il pas par exemple :

« Nous ne pouvons Nous empêcher de conjurer une fois encore avec force tous nos fils du monde entier de se rendre à l'autel de la Mère de Dieu, chaque jour du mois prochain qui lui est consacré et de lui adresser une prière suppliante... Puisque, d'après l'affirmation de S. Bernard, Dieu veut que tout nous vienne par Marie, que tous recourent à Marie ; que devant son autel, ils répandent leurs prières, leurs larmes, leurs douleurs ; qu'à elle, encore, ils demandent adoucissement et consolations. Ce qu'au témoignage de l'histoire, nos ancêtres, aux époques agitées et troublées ont eu coutume de faire, avec grand fruit, nous aussi, dans les dangers qui nous étreignent actuellement, ne manquons pas de le faire, en marchant avec confiance sur leurs traces. La Bienh. Vierge jouit d'un si grand crédit auprès de Dieu et d'un si grand pouvoir sur son Fils, que, comme le chante Dante, celui qui veut une grâce et ne recourt pas à Marie, celui-là veut voler sans ailes. Elle est en effet la toute-puissante Mère de Dieu, et aussi, chose bien douce, notre Mère très aimante. Ayons par conséquent à cœur de nous mettre sous sa protection et sous son patronage et de nous reposer dans sa bonté maternelle » *(Lettre* du 15-4-40 au card. Maglione, secrétaire d'Etat).

Comme nous voilà loin des réticences de certaine piété janséniste, et qu'il est bon aux dévots de Notre-Dame de se sentir en communion avec le Père!

FIN

PETITS PRONES SUR LES COMMANDEMENTS

4e commandement de Dieu

VIII

DEVOIRS ENVERS LES PARENTS DÉFUNTS

Mes frères,

La vie de la terre n'est qu'un passage : seule, la vie du ciel demeurera éternellement. Nos parents, ravis à notre affection par la mort, sont déjà parvenus à cette vie immortelle. Nous devons penser à eux, autrement que pour nous remémorer les sentiments d'affection qui nous unissaient ou pour raviver la tristesse des séparations. Je veux dire que nous avons à leur égard d'autres devoirs que ceux du souvenir : devoirs de piété filiale envers eux, devoirs de piété filiale, à leur occasion, envers les membres de la famille qui survivent.

I. — *La piété filiale envers les parents défunts*

Dans un entretien précédent, nous avons dit que des enfants chrétiens n'hésiteront jamais à prévenir le prêtre et à procurer à leurs parents en danger de mort les bienfaits des derniers sacrements. Mais il peut arriver que la mort frappe brutalement et à l'improviste. Mort heureuse, dit-on parfois avec une légèreté inconcevable, parce qu'elle épargne la souffrance et l'angoisse. Mais l'Eglise nous inculque d'autres pensées : « Délivrez-nous, Seigneur, de la mort imprévue et subite ! » Si l'âme est prête à paraître devant son juge, la mort subite est un moindre mal, mais elle est un mal certain car elle enlève au chrétien la possibilité d'achever plus complètement sa préparation dernière.

Toutefois, rappelons-nous l'enseignement de la science actuelle. La mort apparente ne coïncide pas toujours avec la mort réelle et peut-être, dans le corps inanimé, l'âme n'est pas encore détachée des dernières palpitations invisibles de la vie. C'est donc un devoir, et un devoir grave pour les enfants, de profiter de ces instants de répit que la science médicale place encore entre la mort apparente et la mort réelle, pour appeler le prêtre et lui demander une suprême onction pour celui dont le jugement n'est peut-être pas encore prononcé.

Quand la mort a fait son œuvre, la piété filiale exige des enfants la préparation de funérailles convenables : funérailles conformes aux volontés dernières du défunt, conformes aussi aux convenances familiales et sociales de sa situation dans le monde ; mais funérailles où la note chrétienne affirmera sa supériorité sur ces convenances elles-mêmes. Sans exclure absolument les fleurs et les couronnes qui, selon l'expression bien connue de S. Augustin, sont une consolation et une marque de sympathie pour les survivants, les enfants auront, avant tout, le souci de prier et de faire prier pour leurs parents, de faire célébrer la sainte messe dont le fruit propitiatoire est si puissant sur le cœur de Dieu, et — dans la mesure du possible, — de multiplier, à l'intention de leurs défunts, les aumônes, ces aumônes qui, — ainsi l'expliquait le vieux Tobie à son fils — « délivrent de tout péché et de la mort et ne laissent point aller l'âme dans les ténèbres » (Tob., IV, 11).

Devoirs de piété filiale, disons-nous. Nous devons tant à nos parents ! Et peut-être avons-nous été, pour eux, l'occasion de commettre quelque faute dont ils sont responsables devant Dieu et dont nous partageons la responsabilité. La reconnaissance et la justice s'accordent ici pour nous inciter à prier, à faire prier, à demander au sacrifice de la messe le complément de ce que nous ne pouvons faire par nous-mêmes afin d'acquitter, à l'égard de nos défunts, une dette sacrée dont nous ne savons jamais si elle sera complètement éteinte.

II. — *La piété filiale, à l'occasion des défunts, envers ceux qui survivent*

Si le souvenir des parents défunts doit exciter dans notre âme le sentiment d'une piété filiale qui s'exprimera jusqu'à notre dernier soupir, il doit faire reporter l'expression de ce sentiment sur nos relations avec les survivants de notre famille.

Faut-il l'avouer ici publiquement ? Mais vous l'avez vous-mêmes maintes fois constaté : la disparition d'un père ou d'une mère également chéris et respectés de tous ses enfants, est souvent l'occasion de mésentente et parfois de brouille durable entre des enfants qui, auparavant, vivaient en bonne intelligence. Et ce sont des intérêts matériels, d'argent, de propriété, qui interviennent ici pour refroidir l'affection et peut-être même la changer en inimitié.

Est-ce là une attitude chrétienne ? Non, certes. Chacun se place à son point de vue personnel et prétend avoir raison. Que chacun s'efforce donc de comprendre le sentiment des autres et, la charité chrétienne venant vivifier cet effort de compréhension mutuelle, le souci des biens terrestres disparaîtra bien vite devant les exigences qu'une vraie piété filiale, fidèle au souvenir des disparus, saura imposer aux enfants qui survivent.

Je n'entrerai pas, m. f., dans le détail des considérations qui pourraient ici intervenir. Je m'adresse à des chrétiens, à des chrétiens qui prient et font prier pour le repos de l'âme de leurs parents et je dis : « Si vous voulez que votre prière, que la sainte messe que vous faites célébrer, soient profitables à vos chers défunts, n'apportez pas à leur efficacité l'obstacle des rancunes et des inimitiés. Ou plutôt ce n'est pas moi qui vous le dis : « Si tu présentes ton offrande à l'autel, et que là tu te souviennes que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande et va d'abord te réconcilier avec ton frère, et alors, revenant, tu offriras ton présent » (Mt., V, 23-24).

* *

Un vrai disciple de Jésus-Christ sait ainsi élever ses pensées et ses jugements bien au-dessus des considérations humaines et des intérêts terrestres. Puisque le souvenir des défunts nous attire nécessairement vers la méditation des choses de l'au-delà, pénétrons-nous de plus en plus de la vérité que S. Paul rappelait jadis aux Romains : « Nous sommes héritiers de Dieu et cohéritiers du Christ, et les souffrances du temps présent ne sont pas dignes de la gloire future qui sera révélée en nous » (Rom., VIII, 17-18). *Amen.*

BREVES CONFERENCES SUR L'HISTOIRE DE L'EGLISE

CXXVI

DES TRAITÉS DE WESTPHALIE A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE (1648-1789)

Le Moyen Age, peut-on dire, se prolonge jusqu'à 1517, c.-à-d. à l'apparition du protestantisme, au moment de la révolte de Luther. A partir de cette époque, c'est l' « âge moderne » qui, d'abord, se caractérisera par la Réforme protestante et la Réforme catholique avec le concile de Trente. A la date où nous sommes arrivés quelle est la situation de l'Eglise ?

* *

La guerre déchaînée contre Rome par le protestantisme continue et s'aggrave. Ce n'est pas à dire que les protestants deviennent plus redoutables, mais ils ont — et auront longtemps — des auxiliaires conscients ou inconscients.

La France catholique est troublée d'abord par le *Jansénisme* (du nom de son auteur Jansénius, évêque d'Ypres). Cette doctrine qui, par son rigorisme, sa sévérité, son atteinte au libre arbitre sera un obstacle à la piété et à la charité. — Le *Gallicanisme* ensuite ; il vise à l'indépendance de l'Eglise de France vis-à-vis du St-Siège, reçoit une grande force de la faveur déclarée de Louis XIV qui veut être le maître sur les deux terrains.

— Enfin la pénible querelle du *Quiétisme* accroît le mal, en mettant aux prises deux grands évêques : Fénelon et Bossuet. Le Quiétisme, ce faux mysticisme qui fait consister la perfection chrétienne dans l'amour pur de Dieu et dans une sorte d'inaction de l'âme sans œuvres extérieures.

Par ailleurs, la secte des « libertins » et des esprits forts, dont les théories sont désignées, ordinairement, sous le nom de *Rationalisme,* d'abord timide, révèle bientôt une puissance de destruction grandissant sans cesse. Et, pour terminer cette série d'erreurs et de divisions, mentionnons encore la *Franc-Maçonnerie,* société secrète, soi-disant d'entr'aide philanthropique qui se fonde et opère dans le mystère, en attendant qu'elle se manifeste au grand jour.

* *

La Papauté et l'Eglise, conscientes de leur devoir et fortes des promesses de l'Evangile, s'efforcent de faire face à toutes ces puissances ennemies.

Au dehors, Innocent XI (1676-1689) sauve l'Europe de la barbarie musulmane par la victoire de Jean Sobieski, sous les murs de Vienne, le 12 septembre 1683.

Au dedans, on continue de veiller à l'observation des décrets de Trente. De nouveaux séminaires s'élèvent sur tous les points de la catholicité, pour la formation du clergé. La vie intellectuelle est très intense dans l'Eglise. Toutes les branches du savoir sont cultivées sans relâche, car si « peu de science éloigne de Dieu, répéterons-nous, beaucoup y ramène ». Les collèges — surtout des Jésuites — et les petites écoles se multiplient et prospèrent. L'éloquence de la chaire, avec les Bossuet, les Bourdaloue, les Massillon et d'autres, jette son plus grand éclat en France dans les dernières années du XVIIe siècle et dans les premières du XVIIIe.

A tout prendre cependant, le bien ne semble pas compenser le mal. L'Eglise ne parvient pas à parer ou à réparer tous les coups. César abuse de son pouvoir. Dieu n'est plus le Maître. Une injustice flagrante fait disparaître la catholique Pologne du nombre des nations. Gratry dira plus tard, que c'est le « péché de l'Europe ». Les passions coalisées amèneront Clément XIV (1769-1774) à supprimer l'Ordre des Jésuites, le 21 juillet 1773. Du même coup, les missions perdent leurs meilleurs ouvriers et les collèges leurs meilleurs professeurs.

Les mœurs se relâchèrent de plus en plus à l'exemple de Louis XIV, du régent Philippe d'Orléans, de Louis XV, des seigneurs et des dames de la Cour. Les théories matérialistes de Rousseau, de Diderot, etc., sur la vie semblent gagner du terrain. C'est le siècle qui va, finalement, aboutir à la grande Révolution de 1789 et qui sera si funeste à l'Eglise et à la civilisation chrétienne.

Il nous reste, après cette vue d'ensemble et ces diverses considérations, à considérer le rôle de la Papauté au cours du XVIIe siècle, appelé le « siècle de Louis XIV », mais qui a été aussi celui de Jansénius comme le XVIe a été appelé le « siècle de Léon X », mais fut également le siècle de Luther. Les aspects de l'histoire sont multiples, et les luttes de l'Eglise toujours complexes.

* *

Ici, une remarque nous aidera à mieux comprendre les événements : le St-Siège qui avait dirigé avec des succès marqués la réaction catholique de la période précédente, demeure toujours à la tête du mouvement. Mais il se heurte à des difficultés dont il ne triomphe pas complètement. La deuxième moitié du XVIIe siècle est encore brillante au point de vue religieux, surtout en France ; mais le déclin commence. Au XVIIIe siècle, la puissance ecclésiastique et l'idée chrétienne ne progresseront plus dans la vieille Europe. Pourquoi ? Les Souverains Pontifes, quoique capables et dignes — plusieurs même très remar-

quables — auraient eu besoin d'un miracle de la grâce pour ne pas être débordés par les événements. Ce miracle, la Providence ne jugea pas à propos de le faire. Ou plutôt, il y eut un miracle, mais caché qui passa inaperçu et auquel Louis XIV, tout à ses plaisirs, ne fit pas attention. Ce furent les révélations de 1673 et 1688 du Sacré-Cœur à Sœur Marguerite-Marie, du couvent de la Visitation à Paray-le-Monial. Mais ce miracle de l'amour divin en plein jansénisme et en plein luxe de Versailles n'eut aucun succès humain.

D'ailleurs, ce miracle, la France du XVII[e] siècle le méritait-elle ? — D'abord, l'amour et le zèle catholique diminuaient. Le temps, qui use tant de choses, *tempus edax,* a provoqué un certain ralentissement dans les travaux de l'apostolat. Ensuite, l'esprit protestant, esprit d'orgueil et de révolte, pénètre là-même où l'intégrité du dogme est encore respectée. Cet esprit, franchissant les multiples étapes des négations de la fausse réforme, aboutit à la suppression de tout l'ordre surnaturel, donc au Rationalisme, plus tard au Modernisme, à toutes ces erreurs condamnées par les Papes du XIX[e] et du XX[e] siècles.

Enfin, les Cours catholiques sont, toutes, des foyers d'opposition à l'Eglise. Ranke, historien protestant, le reconnaît : opposition non pas au dogme, du moins directement, mais à la morale. Louis XIV, le « Roi Très chrétien », assistait à la messe chaque matin et, cependant, il gardait officiellement des favorites : M[lle] de la Vallière ou M[me] de Montespan. Louis XV continuera, avec plus de scandale encore. C'était donc une véritable opposition à la discipline de l'Eglise, à l'exercice de sa juridiction, à son influence.

Ces Cours catholiques, comme celle de France et les autres, enhardies par l'exemple des Cours protestantes qui ont empiété sur les droits de l'Eglise vont, elles aussi, prendre en mains la direction des affaires religieuses. Et c'est ainsi que par l'amoindrissement de la puissance politique des Papes, jadis si forte, par les idées de leur entourage qui, le plus souvent, sont celles d'un gallicanisme outré, sinon même de la libre pensée, les souverains catholiques affectent l'indépendance vis-à-vis du St-Siège. De là, une certaine hostilité qui prend plus ou moins d'acuité selon les circonstances. La plupart des Papes nous sont apparus déjà mêlés aux divers événements. Nous les retrouverons encore dans la suite ; il nous suffira de les mentionner brièvement.

* *

Leçon pour nous de ces quelques rappels d'histoire : soyons des chrétiens sincères, loyaux, observant non seulement le dogme, ce qui est relativement facile, mais la morale chrétienne, ce qui est, parfois, plus difficile, demandant des efforts personnels et la grâce divine. Rappelons-nous la conclusion d'un roman célèbre de Bourget : « Il faut vivre comme on pense, comme on croit ; autrement, tôt ou tard, on finit par penser comme on vit. »

POUR LA RESTAURATION D'UN GRAND ORGUE

VOIX DU PEUPLE CHRÉTIEN, ÉLOQUENT PRÉDICATEUR [1]

Mes frères,

La cérémonie qui vous rassemble aujourd'hui revêt un caractère exceptionnel. Apparemment, elle se situe sur le plan matériel, puisqu'il s'agit de la restauration d'un grand orgue, auquel des mains expertes ont redonné, pour ainsi dire, une nouvelle naissance.

Mais l'orgue, étant par destination un instrument d'église, aménagé pour les splendeurs du culte, le pasteur de cette paroisse a voulu entourer sa restauration de solennité, afin de souligner le caractère important du rôle joué par lui dans votre communauté paroissiale.

Il serait intéressant, à cette occasion, de retracer l'histoire de l'orgue et de ses perfectionnements techniques, depuis l'orgue rudimentaire de Charlemagne jusqu'à l'orgue-orchestre de Cavaillé-Coll.

On pourrait également faire l'histoire de la littérature d'orgue, évoquer au passage les noms qui l'ont illustrée, revivre l'époque de la renaissance italienne avec Frescobaldi, inscrire en relief les figures les plus émouvantes de l'école allemande où culmine le nom de Jean-Sébastien Bach, celles aussi de notre école française du XVII[e] siècle. Plus près de nous, avec quelle légitime fierté nous saluerions les représentants de notre école moderne, le séraphique Père Franck. Widor, Vierne, Tournemire, pour ne nommer que des disparus !

Le maître, qui prête son concours à cette audition, s'est chargé avec magnificence de cette partie du programme et je n'aurai pas l'outrecuidance d'ajouter de la prose à sa poésie.

J'aime mieux, me plaçant sur un terrain plus proprement sacerdotal, vous parler de l'orgue, instrument d'église, et vous rappeler à ce sujet qu'il est *la voix commune du peuple chrétien* — et que c'est *un éloquent prédicateur*. Ces deux considérations vous aideront à l'estimer davantage, à mieux saisir le rôle éminent qu'il joue, peut-être à votre insu, dans votre vie spirituelle.

I. — *L'orgue voix commune du peuple chrétien*

Ai-je besoin de longues explications pour vous prouver que l'orgue est la voix commune du peuple chrétien ? Ne le considère-t-on pas, à juste titre, comme l'auxiliaire indispensable de la pompe de nos cérémonies, comme la voix priante de chaque chrétien, comme le commentateur le plus autorisé de la vie liturgique ?

a) Pour juger à quel point sa présence se révèle indispensable à la splendeur du culte chrétien, il suffit de se demander quel aspect revêtiraient nos cérémonies les plus solennelles de Noël, de Pâques et de la Pentecôte, si l'orgue n'y mêlait pas sa voix éclatante et la féerie chatoyante de ses sonorités. Même ceux qui se croient insensibles aux charmes de la musique seraient déroutés, si l'orgue se taisait en de telles circonstances.

L'Eglise, qui n'oublie jamais que nous sommes composés d'un corps et d'une âme, lui a réservé, de ce chef, une part considérable dans les offices, voulant ainsi que nos oreilles soient invitées à la joie comme nos yeux, et que la douceur des mélodies adorantes et l'éclat des trompettes tumultueuses contribuent à créer le climat de béatitude dans lequel elle nous invite à nous baigner. C'est pour cette raison qu'elle a séparé l'orgue des instruments profanes,

[1] Ce discours a été prononcé par M. le chanoine LE BAS, en l'église St-Maclou de Pontoise, pour la restauration du grand orgue, le 29 avril 1951.

au moyen d'une bénédiction spéciale. Les termes en sont tellement suggestifs que je vais vous les rappeler :

« O Dieu, qui par votre serviteur Moïse avez ordonné de faire des trompettes pour servir à rehausser les cantiques des sacrifices offerts à votre gloire, et qui avez voulu qu'on chantât des louanges en l'honneur de votre nom avec accompagnement de trompettes et de cymbales, bénissez, nous vous en prions, cet orgue dédié à votre culte, et que, par votre grâce, vos fidèles se réjouissent sur terre par des cantiques spirituels et méritent de parvenir aux joies éternelles dans les cieux, par Jésus-Christ votre Fils... »

Il s'agit donc bien d'une dédicace qui voue solennellement l'orgue au ministère de la prière et qui en fait l'auxiliaire indispensable du culte chrétien.

b) Mais cette consécration nous permet de préciser encore son rôle et de reconnaître en lui la voix priante du peuple chrétien, parce qu'il devient comme le porte-parole de chaque âme chrétienne.

N'en est-il pas, d'ailleurs, le symbole expressif par sa composition matérielle elle-même ? J'ignore s'il vous est arrivé de pénétrer à l'intérieur d'un grand orgue. C'est une véritable forêt, non point certes une forêt vierge, mais strictement disciplinée où les tuyaux de bois et de métal de toute dimension alternent, tout en occupant chacun la place minime mais stricte qui lui est réservée. Ces tuyaux atteignent facilement le chiffre de plusieurs milliers, — ici près de 4.000, — ce qui pourrait engendrer une cacophonie étourdissante, si la discipline ne régnait pas et si tel d'entre eux prenait l'initiative de se faire entendre, sans y être invité par le meneur de jeu.

Les chrétiens ne prennent pas la parole dans nos messe et les offices. Mais comme leur prière épouse des formes et des directions différentes, ne faut-il pas qu'il existe un instrument qui ressemble — et qui détaille à l'occasion, — toutes ces formes de prières individuelles et les enveloppe d'un réseau musical, harmonieux et pénétrant ?

Ecoutez un choral de Bach pendant le moment le plus solennel de la messe : il ne vous gênera nullement dans votre adoration, il formera plutôt comme un arrière-plan mystique qui enrobera votre prière dans son manteau fluide et l'élèvera avec lui jusqu'au trône de Dieu.

Votre âme devient-elle accessible à la tristesse ou au repentir ? Ecoutez encore l'orgue : ce chant qui part timidement, qui monte, hésite, retombe, reprend sa course, retombe encore, avant de trouver son équilibre et sa sérénité, n'est-ce pas l'image de votre âme devant le Seigneur, humble, timide, repentante, et cependant désireuse de poursuivre son ascension spirituelle malgré des chutes parfois regrettables ?

Et si vous voulez prier dans la joie, l'orgue chante la joie mieux encore que la tristesse, car Dieu est source de béatitude. Vous en jugerez par vous-mêmes dans quelques instants en écoutant la pacifiante *Pastorale* de César Franck. Sans doute cette joie des âmes chrétiennes demeure dans les limites d'une sage modération, tout comme la tristesse chrétienne ne saurait s'accommoder d'un tragique de convention. Prenons-en pour exemple le *Puer natus est* de Noël, il chante la joie dans la paix, comme le *Requiem* chante la douleur, mais une douleur pacifiée. Les exubérances sonores, on leur réserve une place dans les concerts spirituels (je songe aux *Noëls* de Daquin) ; mais on se lasserait vite de cette virtuosité.

Enfin nous affirmions tout à l'heure que l'élément triomphal requérait absolument le concours de l'orgue avec son déluge sonore savamment discipliné. Certes, le *Credo* de Du Mont, l'irremplaçable, n'a que faire de l'orgue, quand 20.000 ou 50.000 voix le clament sur l'Esplanade de Lourdes ; mais dans une église, à moins d'une masse vocale imposante, comment lancer jusqu'aux voûtes les phrases fulgurantes du *Te Deum*, si l'orgue n'y ajoute pas le fracas harmonieux de ses anches et de ses prestants, les pierreries étincelantes de ses mutations et les profondeurs cavernales de ses 32 pieds ?

c) Malgré tout, ce rôle de l'orgue demeurerait quelque peu extérieur, si l'instrument sacré ne prenait pas une part active au drame liturgique de la messe. Rassurons-nous : l'Eglise, en lui réservant une consécration, lui a fixé sa place dans la vie liturgique.

C'est là d'ailleurs que commencent les difficultés véritables pour le prince de ce royaume. S'il est le roi du roi des instruments, il ne préside point pour autant aux destinées d'une monarchie absolue. Ses pouvoirs sont précisés et délimités par les lois de la liturgie, et ces lois mêmes lui imposent un esprit qui ne saurait trouver sa force authentique hors de l'inspiration religieuse proprement dite.

En avons-nous pourtant entendu de ces mélodies de style fade, de ces adaptations malencontreuses d'œuvres symphoniques ou théâtrales, signées de noms de musiciens authentiques, mais qu'on introduisait par fraude dans le sanctuaire ! Combien il eût été péférable de jouer du Bach, — on ne risque pas de se tromper, — ou mieux d'étudier des textes liturgiques du plain-chant pour en tirer, comme d'une source intarissable, des thèmes d'une inspiration vraiment religieuse. Et c'est ici que les difficultés s'accumulent, car l'organiste, exécutant habile, doit se doubler d'un improvisateur de talent, s'il veut vraiment toucher les âmes. Mais comment, d'autre part, réaliser l'idéal de l'organiste improvisateur, si l'on ne nourrit pas son âme d'esprit liturgique et, disons le mot, de piété profonde ? Un premier prix d'orgue de Conservatoire nous éblouit par sa virtuosité ; seul un organiste qui sait prier éclairera pour nous la route qui mène à Dieu, parce que cette route, c'est Dieu lui-même qui la lui aura tracée à travers les avenues infinies de la très sainte liturgie, et qu'il les aura suivies lui-même pas à pas pour nous entraîner dans son sillage.

Auxiliaire indispensable de nos solennités, voix priante du peuple chrétien, commentateur le plus autorisé de la liturgie,... n'est-il pas admirable ce rôle de l'orgue ?

II. — *L'orgue est un éloquent prédicateur*

Cette mission dans l'Eglise place déjà l'instrument royal dans un ordre à part, sur un sommet, plus haut et plus loin que la foule des instruments profanes. Entre ciel et terre en toute vérité, ainsi que le chante magnifiquement Victor Hugo :

> L'orgue, le seul concert, le seul gémissement
> Qui mêle aux cieux la terre,
> La seule voix qui puisse, avec le flot dormant
> Et les forêts bénies,
> Murmurer ici-bas quelque commencement
> Des choses infinies.

Mais les objets que l'Eglise affecte à l'usage liturgique contiennent toujours pour nous une signification symbolique, que chaque chrétien se doit de rechercher. En ce qui concerne l'orgue, cela nous conduit à chercher les leçons spirituelles qu'il nous apporte, en un mot à justifier la seconde réflexion que je vous ai proposée, à savoir que l'orgue est un éloquent prédicateur. Cette tâche sera facile, si vous voulez bien vous souvenir qu'il est facteur d'unité, que son efficacité dépend essentiellement du souffle qui l'anime, et que l'organiste nous donne une haute leçon d'humilité.

a) Que l'orgue soit un *facteur d'unité* dans la diversité, il nous est aisé de nous en convaincre, si, après une excursion dans la forêt des tuyaux, nous prenons place dans la nef et que nous ouvrons nos oreilles après nos yeux. Que reste-t-il de cette impression de complexité ressentie devant cette étrange